

Israël répond à la Cour internationale de Justice par un massacre innommable à Rafah !



Vendredi la Cour internationale de Justice (CIJ) ordonnait à Israël d'arrêter immédiatement son opération militaire à Rafah. Dans les instants qui ont suivi, Israël a répondu très clairement en continuant et accentuant les bombardements à Rafah et partout dans la bande de Gaza.

Cette nuit, la réponse a été encore plus claire : une véritable boucherie, le bombardement d'un camp de réfugiés prétendument sûr, où Israël avait appelé les personnes déplacées à se rendre ; 100 000 personnes y survivent dans des abris totalement précaires.

Des dizaines de morts brûlés vifs, hommes, femmes, enfants !

Les condamnations viennent de nombreux pays européens : Irlande, Espagne et d'autres. Emmanuel Macron vient de se dire « indigné par les frappes israéliennes qui ont fait de nombreuses victimes » et appelle au respect du droit international, mais pas un mot pour les victimes, aucune condamnation d'Israël, aucune annonce de sanctions ! L'inaction comme d'habitude, et toujours le deux poids deux mesures : il condamne les frappes russes, jamais les frappes israéliennes.

La semaine qui venait de s'écouler avait été marquée par trois événements importants en matière diplomatique :

- Le procureur de la Cour pénale internationale avait marqué la fin potentielle de l'impunité d'Israël en demandant des mandats d'arrêt à l'encontre de Benyamin Nétanyaou et Yoav Gallant, ainsi que contre 3 dirigeants du Hamas.
- Trois pays européens avaient annoncé leur décision de reconnaître l'État de Palestine

- Vendredi 24, les nouvelles ordonnances de la CIJ confirmaient les précédentes et demandaient à Israël d'arrêter immédiatement ses opérations à Rafah.

Israël a répondu par un monstrueux bras d'honneur avec cette nouvelle atrocité !

Depuis le 6 mai, un million de personnes ont de nouveau été déplacées de force pour fuir les bombardements incessants d'une armée totalement amorale. Aucun lieu n'est sûr à Gaza, Israël vise de manière indiscriminée et disproportionnée tous les lieux accueillant des civils.

Depuis 7 mois, Israël n'a cessé son escalade dans le génocide qu'il mène contre les Palestiniens de Gaza dans une totale impunité. Les femmes et les enfants sont soumis à des bombardements quotidiens et incessants, à la famine organisée par Israël, à une absence criminelle de soin.

La communauté internationale **doit** soutenir les institutions internationales en faisant appliquer leurs décisions. Sinon, Gaza sera le tombeau de ces institutions et du droit international !

Le silence et l'inaction de la France sont criminels. Il est temps enfin de condamner les crimes commis par Israël : à ce niveau d'atrocité, « s'indigner » est indécent. Il faut AGIR pour IMPOSER à Israël le respect du droit international et l'application des ordonnances de la CIJ. Ne pas le faire relève de la complicité de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de crime de génocide.

Nous exigeons de la France qu'elle s'engage pleinement pour imposer à Israël l'application des ordonnances de la CIJ !

L'ambassadeur d'Israël doit être convoqué au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'ambassadeur de France en Israël doit être rappelé immédiatement. L'Accord d'association entre l'Union européenne et Israël doit être suspendu sans plus attendre ; les relations économiques, diplomatiques, culturelles et universitaires également.

Il faut un cessez-le-feu IMMÉDIAT, il faut que ça s'arrête !

Un génocide, ça ne se regarde pas, ça se combat et ça s'arrête !

Le Bureau National de l'AFPS, le 27 mai 2024

Photo : La Défense civile a récupéré une cinquantaine d'individus incluant des morts et des blessés suite au bombardement du camp de réfugiés de Rafah dans la nuit du 26 mai © Quds News Network